



## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bressols, sous la présidence de M. Jacques Gayral son Président.

#### Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis	X	PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric	X	BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe		FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé	X	FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric	X	MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	X
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean	X	LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric	X	REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	LIMBERT	Bastien		CYPRYSZAK	Kévin	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal	X	OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry	X	PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDES	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette		DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric	X	COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	X	DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc		ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François	X	CAZABAT	Michelle	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge		PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	X
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François	X	POUTOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	LAPLAGNE	Fabrice	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	EMERIAU	Alain		EVRRARD	Thierry	
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe	X	ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	COHEN	Maurice		DELLAC	Patrick	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel	X	GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEAUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	
ESPAIS	MOLLE	Marcel		PINCEMIN	Bernard	X
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	
ESPINAS	FERAL	Daniel	X	LOMBARD	Jean-Pierre	

## DELEGUÉS / DELEGUÉES

COMMUNES	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian	X	GRAILHE	Stéphane	
FAJOLLES	LAFONT	Hubert		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	AUCLERC-GALLAND	Michel	X	VEILLEVIGNE	Pierre	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	QUILLET	Lionel	X	FERNANDEZ	Jean-François	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland	X	FILIFE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc		MANDERSCHIED	Florence	X
GENEBRIERES	ESCALETTTE	Pascal		BALAT	Benoît	
GENSAC	FABAROL	Françoise	X	DUPUY	Danièle	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe	X	RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge	X	NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	X
LABASTIDE DU TEMPLE	PIERASCO	Mathieu		LACROIX	Frédéric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme		BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique		VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent	X	VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis		GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise		ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno		PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain	X	SOULAYRÈS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	VAN GYSEL	Marc	X	NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	X	LASFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LEOJAC	QUATRE	Christian	X	MAZILLE	Pierre	
LE CAUSE	COUREAU	Pierre		MALE	Phillp	
LE PIN	FUSINA	Philippe	X	LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc	X	LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul	X	METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard		FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	
MALAUSE	DUTOUR	Serge	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle		BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSSO	Claude	
MARSAC	LE GUILLOU	Michel	X	NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	X
MEAUZAC	SALITOT	Yves		LACOMBE	José	X
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françoise	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal	X	DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	GOURMANEL	Robert	
MONTAGUDET	YVON	Gilles	X	DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice		COURRECH	Francis	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	X	NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	GRADIT	Christian		BALADIÉ	Jean-Claude	
MONTBETON	WEILL	Michel	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIE	Claude	
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe		COLOS	Bertrand	X
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Bérangère	

## AR PREFECTURE

082-258200575-20201216-DCS20201216\_03-DE  
Reçu le 17/12/2020

DCS20201216\_03

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPRENS	Fabian	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSÉDRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian	X	FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel	
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc		VIREL	Delphine	
NOHIC	CALVO	Olivier	X	BLANC	Romain	
ORGUEIL	PUJOL	Marc	X	BONIFASSE	Frédéric	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques	X	CHEVALERIAS	DimiTri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain	X	CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal		FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		KENDALL	Paul	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jéréme	
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier	X	VIROLLE	Alain	
PUYLAROCQUE	BELON	Daniel	X	MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROQUECOR	VILLENEUVE	Jean-Pierre	X	DECAUNES	Jean-Pierre	
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc	X	COENEN	Charles	
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent		MAMPRIN	Thierry	X
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé		BETAILE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Climène	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques	X	CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe		DUSSEAU	Christian	X
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	CAUBEL	Michel		MENEAU	Serge	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc	X	CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert	X	GUINGAL	Claude	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	X	RIQUELME	Nicolas	
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	X
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal		MARTINEZ	Fabienne	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge	X	GUIRBAL	Yohann	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane		LARET	Claude	X
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Eric		PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude	X	GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien	X	CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis	X	CASSAGNES	Willy	
VAEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas	
VALENCE D'AGEN	GROSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme	X	ALBINET	Alain	
VAZERAC	LESTRADÉ	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	CHARDENET	Didier		MUR	Lisa	
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck	X	MESSAOUD	Hacène	
VILLEBRUMIER	GARROS	Jacques	X	SCHOCKAERT	Olivier	
VILLEMADE	LABRUYERE	François	X	BROUSSE-BOURNET	André	

**Pouvoirs :**

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
LATAPIE	Gérard	ESCAZEUX	TONIN	Philippe	GARIES
SENTIS	Jean-Claude	GOAS	DUPONT	Jean-Louis	FAUDOAS
PASSEDAT	Nils	LAVAURETTE	BELON	Daniel	PUYLAROCHE
PIZZINI	Françoise	LACOURT ST PIERRE	MICHEL	Pascal	MONBEQUI
DOUSSON	Bruno	LAMAGISTERE	GROUSSOU	Bernard	VALENCE D'AGEN
GARGUY	Bernard	LIZAC	WEILL	Michel	MONTBETON
SALOMON	Bernard	MONTGAILLARD	DIANA	Bernard	GIMAT
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	DESCHAMPS	Francis	TREJOULS
GAZAL	Hervé	SEPTFONDS	RICARD	Thierry	BIOULE

**Membres en exercice : 195**

**Membres présents : 134**

**Membres excusés : 61**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

**Représentés par pouvoir : 9**

**Assistaient également à la séance :**

Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services,  
et l'ensemble du personnel du SDE 82

## DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

---

Le Président rappelle que ce débat s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales complétées par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Il précise que ce rapport a pour vocation d'indiquer aux élus les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Il rappelle que la présentation de ce rapport donne lieu à un débat qui ne présente pas de caractère décisionnel mais dont il sera pris acte par une délibération spécifique. A ce stade, certaines données chiffrées contenues dans le rapport sont estimatives et seront arrêtées lors de la présentation du budget primitif dès connaissance, notamment, des dotations du CAS FACE pour l'exercice 2021.

Le Président indique que le budget du SDE 82 est organisé autour de son activité principale, le réseau d'électrification basse tension. Compte tenu d'un contexte socio-économique exigeant, ce budget s'inscrit dans un cadre garantissant la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement, orienté principalement vers les travaux de renforcement et de sécurisation sur le réseau de distribution publique d'électricité, tout en incluant des projets de dissimulation de réseau.

Au travers des différentes politiques adoptées par le SDE 82, ce budget assure également un soutien financier aux communes dans leurs projets d'éclairage public (entretien, travaux, rénovation, réduction des nuisances lumineuses), les accompagne pour la réalisation de diagnostics énergétiques et la production de certificats d'économie d'énergie.

En outre, la volonté des membres du Comité syndical est de poursuivre la mise en place de projets structurants, notamment au travers d'actions liées à la transition énergétique. Aussi, en 2021, le SDE 82 envisage de poursuivre le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur la base du plan de relance gouvernemental. Il prévoit également la continuation du marché de prestations dédié au géo référencement des réseaux d'éclairage public et le développement de différents partenariats, autour de la mobilité hydrogène/Gaz Naturel Véhicules (entente régionale) et de l'accompagnement des collectivités dans leur stratégie de développement des énergies renouvelables (étude SDE 82/ DDT).

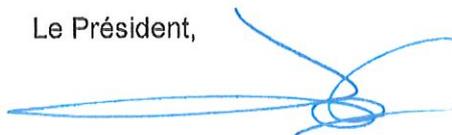
Le Président procède à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette et propose aux membres de l'assemblée délibérante de débattre sur les orientations budgétaires qu'il vient de présenter.

### DECISION

Les membres du Comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président, prennent acte des orientations budgétaires de l'exercice 2021 sur lesquelles ils ont eu à débattre et dont le rapport est joint en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jacques GAYRAL



# REUNION DU COMITE SYNDICAL MERCREDI 16 DECEMBRE 2020

## DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Au regard des dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales complétées par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, le Président doit présenter au comité syndical un rapport sur les orientations budgétaires portant sur :

- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement
- les engagements pluriannuels envisagés, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement
- la structure et la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget
- l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et l'endettement à la fin de l'exercice
- la structure des effectifs, les dépenses de personnel et les éléments de rémunération avec une présentation de l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce rapport a pour vocation de :

- présenter aux élus les grandes tendances structurant le budget du SDE, organisées autour de son activité principale, les travaux sur le réseau d'électrification basse tension qui requièrent la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement,
- et d'échanger sur les projets en cours, notamment ceux liés à la transition énergétique.

Il est l'occasion de mettre en lumière certains éléments bilanciaux et de discuter des orientations budgétaires - au regard des prévisions de ressources à moyen terme - qui préfigureront les priorités du budget primitif.

La présentation de ce rapport donne lieu à un débat qui ne présente pas de caractère décisionnel mais dont il sera pris acte par une délibération spécifique.

A ce stade, certaines données chiffrées contenues dans le rapport sont estimatives et seront arrêtées lors de la présentation du budget primitif dès connaissance, notamment, des dotations du CAS FACE pour l'exercice 2021.

### CONTEXTE GENERAL ET PRIORITES DU BUDGET

Compte tenu d'un contexte socio-économique exigeant, ce budget s'inscrit dans un cadre garantissant la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement, organisé autour de l'activité principale du SDE 82, le réseau d'électrification basse tension, et orienté principalement vers les travaux de renforcement et de sécurisation sur le réseau de distribution publique d'électricité, tout en incluant des projets de dissimulation de réseau.

Au travers des différentes politiques adoptées par le SDE 82, ce budget assure également un soutien financier aux communes dans leurs projets d'éclairage public (entretien, travaux, rénovation, réduction

des nuisances lumineuses), les accompagne pour la réalisation de diagnostics énergétiques et la production de certificats d'économie d'énergie.

En outre, la volonté des membres du comité syndical est de poursuivre la mise en place de projets structurants axés sur des orientations stratégiques nouvelles, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et d'actions de lutte contre le changement climatique.

Aussi, en 2021, le SDE 82 poursuit l'exécution de différents marchés comme le marché de détection et géo-référencement des réseaux sensibles ou le marché de supervision, exploitation et maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques. Il s'investit dans la réalisation d'études énergétiques sur les bâtiments communaux ou les installations d'éclairage public, dans la mutualisation et la valorisation des certificats d'économie d'énergie, dans l'élaboration et la mise en œuvre des PCAET.

Concomitamment, il continue de développer différents partenariats, autour de la mobilité hydrogène/Gaz Naturel Véhicules dans le cadre de l'entente régionale (le SDE 82 est coordonnateur du groupement d'achat pour une mission d'étude de potentiel et d'opportunité en vue du développement de carburants alternatifs et de transports décarbonés) et le développement des énergies renouvelables (DDT).

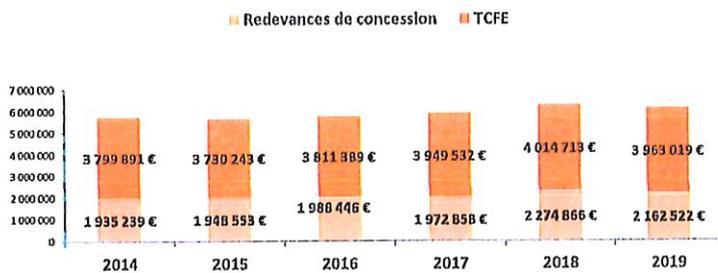
Enfin, il envisage d'investir de nouveaux projets tels que : schéma directeur de méthanisation, schéma directeur IRVE, étude sur filière bois départementale, étude de faisabilité centrale photo voltaïque sur le bâtiment SDE, études de faisabilité chaufferies biomasse, création de la mission Conseil en Energie Partagé, conception et impression du guide de l'élu.

*Précision : à ce jour, l'exercice budgétaire 2020 n'est pas clos ; de fait, les données 2020 présentes dans les tableaux et graphiques restent estimatives.*

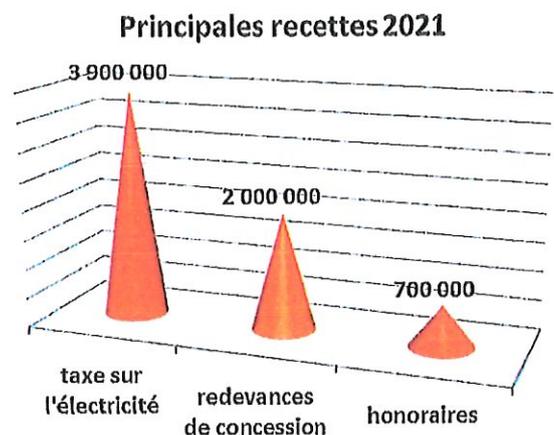
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Les recettes

D'une grande stabilité au cours des exercices, pourvoyant plus de 96% des recettes réelles de fonctionnement, hors résultat reporté, **la Taxe sur l'électricité, les redevances de concession** (dont les évolutions sont présentées ci-dessous) et **les produits de services (honoraires)** sont estimés globalement à 6 600 000 €.



Source : comptes administratifs 2014 – 2019



Le SDE 82 prévoit de percevoir en 2021 le produit issu des participations demandées aux communes dans le cadre de la mise en œuvre du marché de géo référencement des réseaux (délibération du comité syndical du 12/04/2018). Ainsi, sur la base d'une participation à hauteur de 75 % (TCFE non perçue) ou 100% (TCFE perçue) du montant TTC - majoré des frais d'honoraires à 3,5% - ce produit est estimé à 100 000 €. La perception effective de cette recette dépendra de l'avancement du marché, exécuté par bons de commande successifs au rythme des sollicitations présentées par les communes.

Par ailleurs, au titre des missions exercées par le SDE 82 dans le domaine de la transition énergétique, le produit de la vente de certificats d'énergie est estimé à 140 000 €.

Dans les orientations 2021, est également inscrite la subvention accordée par l'ADEME au titre de l'étude pour le déploiement de stations d'avitaillement GNV/bioGNV et de distribution d'hydrogène sur le territoire d'AODE de la région Occitanie (groupement de commandes, coordonnateur SDE 82), pour un montant de 8 333 €.

Les autres recettes estimées proviennent d'une part de l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques (coût des recharges payé par l'utilisateur et participations communales : 31 000 €) et d'autre part de la fraction des chèques-déjeuner financée par les agents (20 000 €).

En matière d'emprunt, seul subsiste le dernier contrat souscrit pour le compte des communes dans le cadre d'un préfinancement d'éclairage public. Le remboursement annuel de la part de la commune concernée crée au profit du SDE 82 une recette de 58 € en 2021.

Au niveau des opérations d'ordre, la reprise des subventions transférables (financement des bornes de recharge pour véhicules électriques par l'ADEME et participations communales) génèrent une recette de 53 056 €.

## Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont les suivantes :

➤ **Charges à caractère général : 1 198 300 €**

*Rappel du montant prévisionnel 2020 :*  
1 456 900 €

Ce poste regroupe :

- les achats et fournitures courants pour 138 000 € incluant le coût des consommations d'électricité des 92 bornes de recharge pour véhicules électriques
- les charges et services extérieurs pour 1 042 500 € qui participent au financement de différents projets portés par le SDE 82 :
  - projets en cours : marché de supervision, exploitation, maintenance et gestion monétique des IRVE, marché de géo-référencement des réseaux sensibles, partenariat avec la DDT pour le développement des énergies renouvelables, étude de potentiel pour le développement de stations GNV et hydrogène lancée dans le cadre de l'entente régionale pour la mobilité durable, diagnostics énergétiques, refonte du site Internet
  - projets nouveaux : principalement axés sur la transition énergétique (cf. préambule).

En dehors des projets portés par le SDE 82 en faveur des communes et d'actions liées à la transition énergétique, l'objectif est de continuer à maîtriser les charges à caractère général, notamment par l'optimisation de la fonction achat au sein du SDE 82 (consultation systématique selon 3 devis, renégociation des contrats en cours, analyse financière et technique exhaustive et détaillée des propositions et négociation en procédure adaptée).

- les impôts et taxes pour 17 800 € (enregistrement à la conservation des hypothèques des conventions de servitude, taxes foncières, taxe d'aménagement, redevance d'archéologie, cartes grises).

➤ **Charges de personnel : 1 625 000 €**

*Rappel du montant prévisionnel 2020 :*  
1 511 500 €

Au-delà de l'effet induit par le Glissement Vieillesse Technicité, la masse salariale augmente en 2021 sur la base d'un effectif total de 31 agents recrutés sur des emplois permanents à temps complet, majoré de la création envisagée de deux emplois de conseillers en énergie. Elle tient compte des rémunérations afférentes aux 4 recrutements réalisés en 2020 ainsi qu'au recrutement à venir au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

➤ **Subventions : 120 500 €**Rappel du montant prévisionnel 2020 :  
150 500 €

Elles sont versées au profit :

- des communes dans le cadre de leurs contrats d'entretien d'éclairage public
- du Fonds Unique habitat (délibération n° DCS20191218\_11 du 18/12/2019)
- de l'association Electriciens Sans Frontières (délibération n° DBS20181115\_01 du 15/11/2018).

➤ **Autres charges : 425 000 €**Rappel du montant prévisionnel 2020 :  
396 000 €

L'enveloppe prévisionnelle englobe le reversement aux communes de Montech et Nègrepelisse, classées en régime urbain depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, de 97 % du produit de la TCF, soit 350 000 €. Le reste est ventilé entre les indemnités et frais de mission des élus, la contribution obligatoire au FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) et la provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs, intérêts moratoires et pénalités sur marchés.

➤ **Dotations aux amortissements : 925 470 €**Rappel du montant prévisionnel 2020 :  
933 026 €

Elles sont dédiées à 80% à l'amortissement des subventions d'éclairage public versées aux communes (748 000 €).

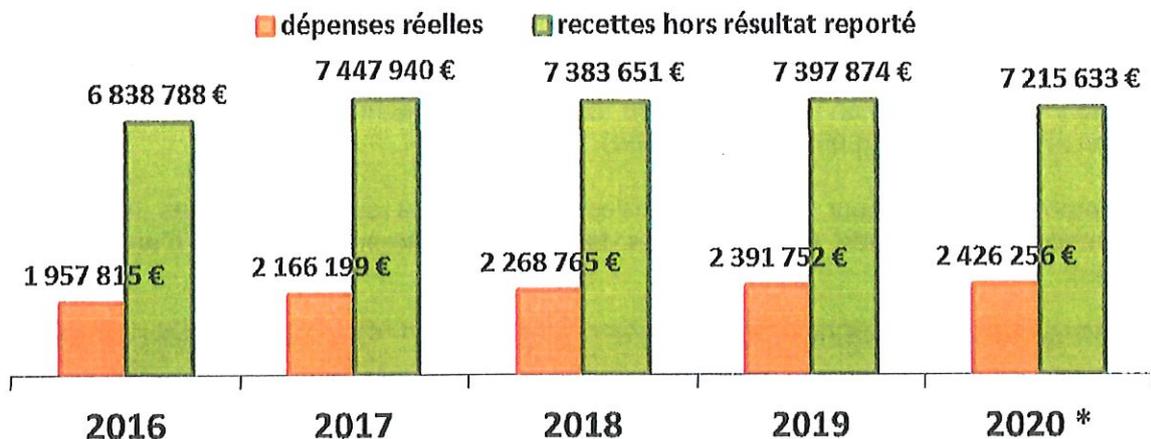
➤ **Frais financiers : 4 €**Rappel du montant prévisionnel 2020 :  
74 €

## EVOLUTION DES RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont stables avec des ressources principalement assises sur la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité et les redevances de concession ou indexées sur les travaux réalisés en investissement (honoraires de maîtrise d'œuvre).

En dépenses, la section de fonctionnement connaît une progression sensible depuis ces dernières années dans la mesure où, suite aux choix stratégiques de la structure, elle supporte de nombreux projets initiés par le SDE 82 en faveur des communes (cf. charges et services extérieurs)

## Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement



Source : comptes administratifs 2016 – 2019

\* Estimation sur exercice en cours

Le SDE 82, au titre des emprunts passés pour le compte des communes, achève de rembourser, en 2021, une ligne d'emprunt contractée auprès de la Banque Populaire Occitane.

Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'établit à 755 €.

#### Ratios financiers :

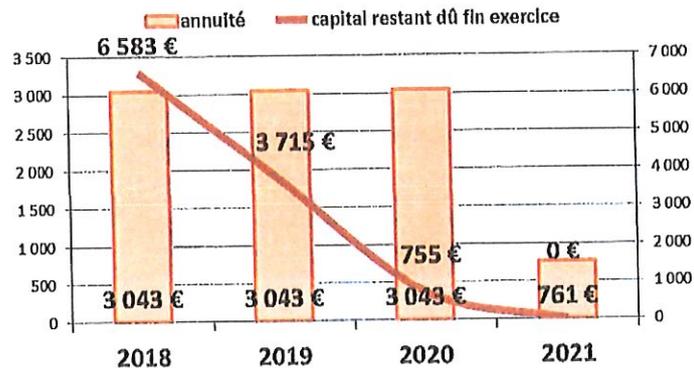
Les deux principaux indicateurs relatifs à l'endettement que sont :

- l'annuité de la dette rapportée aux recettes réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement

- l'encours de la dette (capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée) rapporté aux recettes réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement (ce ratio mesure le niveau d'endettement de la collectivité, à savoir le nombre d'années qui lui seront nécessaires pour rembourser sa dette)

deviendront nuls à la clôture de l'exercice 2020.

#### Endettement du SDE 82



#### EVOLUTION PREVISIONNELLE DU NIVEAU D'EPARGNE NIVEAU DE L'EPARGNE BRUTE ET NIVEAU DE L'EPARGNE NETTE

L'excédent de ressources en section de fonctionnement chaque année permet d'assurer la constitution pérenne de l'autofinancement destiné à pourvoir aux investissements.

Au regard de la stabilité des dépenses et recettes de fonctionnement sur les exercices antérieurs, même si le SDE 82 s'engage dans des projets nouveaux qui impacteront ses dépenses courantes, l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne en clôture de l'exercice 2021 peut être projetée telle qu'elle figure dans le tableau ci-contre.

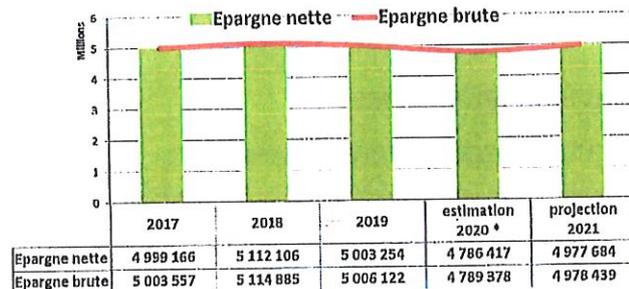
Compte tenu du poids négligeable de la dette dans le budget du SDE 82, épargne brute (différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement) et épargne nette (déduction faite du remboursement en capital de la dette) sont sensiblement proches.

Partant d'un montant excédentaire de près de 5 millions d'euros, le niveau d'épargne confirme la capacité de la structure à :

⇒ autofinancer une partie de ses investissements, notamment ses programmes pluriannuels de travaux (dont un programme destiné aux travaux de renforcement sur le réseau financé à 100 % sur fonds propres du syndicat)

⇒ initier et porter des projets nouveaux, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

#### Evolution de la capacité d'autofinancement



Source : comptes administratifs 2017 – 2019  
\* Estimation sur exercice en cours

**EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL**

Au 1er janvier 2021, le SDE 82 comptera 31 agents recrutés sur des emplois permanents à temps complet, dont 2 agents contractuels (CD).

**Temps de travail :**

Le temps de travail fixé par le SDE 82 est de 35 heures hebdomadaires.

Du point de vue de l'accomplissement du temps de travail, le bénéfice de temps partiels est accordé, à ce jour, à 5 agents à raison de :

- 4 agents à 90%
- 1 agent à 80%.

**Evolution prévisionnelle des effectifs :**

Dans le cadre du renforcement du service transition énergétique, des démarches sont en cours en vue recrutement d'un ou plusieurs conseillers en énergie partagé ou « économes de flux », avec le soutien financier de l'ADEME et/ou de la FNCCR.

**Mouvements prévisionnels :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est prévu de recruter un agent sur le poste vacant de chef du service des opérations.

**Structure des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

Nombre d'agents sur emplois permanents : 31  
Filière administrative : 18 / technique : 13  
Fonctionnaire : 29 / contractuels : 2  
Catégorie : 6 A / 5 B / 20 C  
Sexe : 21 femmes / 10 hommes  
Moyenne d'âge des agents : 45 ans

**Informations complémentaires :**

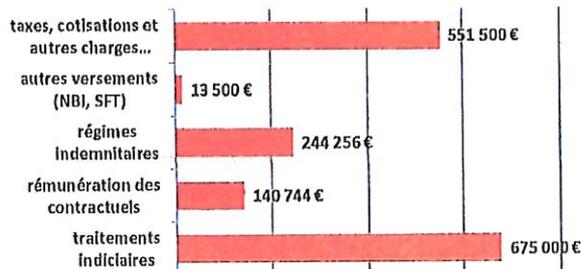
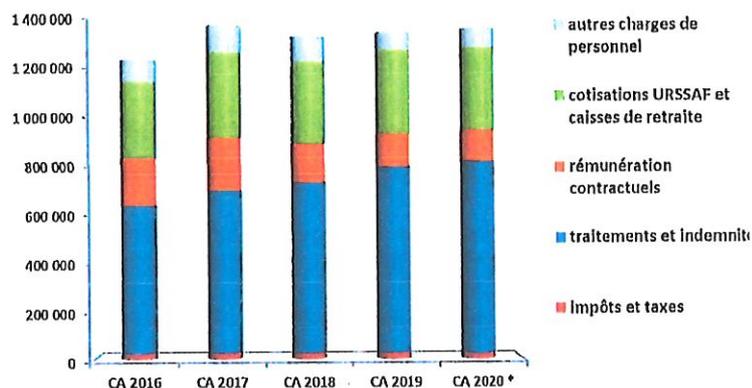
Nombre d'heures supplémentaires rémunérées :

2018	2019	2020 (estimées)
245	220	182

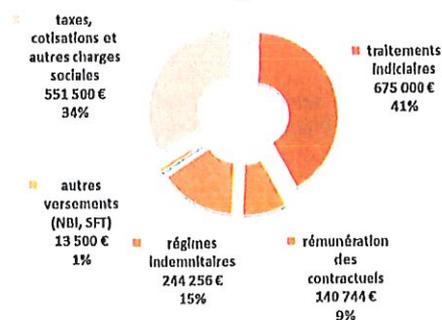
Montant brut des bonifications indiciaires versées :

2018	2019	2020 (estimées)
3 374 €	4 358 €	4 519 €

Avantages en nature accordés : le SDE 82 possède un parc de 9 véhicules, dont un véhicule de fonction (montant de l'avantage en nature déclaré en 2019 : 2 709 €) et huit véhicules de service qui sont mis à disposition des agents dans le cadre restrictif de l'exercice de leurs missions.

**Charges de personnel  
Prévisions budgétaires 2021****Structure des dépenses de personnel :**

\* Estimation sur exercice en cours

**Charges de personnel  
Prévisions budgétaires 2021**

Précision : les autres charges de personnel comprennent, outre les charges patronales, assurance du personnel et médecine du travail, la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire des agents, les titres de restauration et la cotisation au CNAS.

Evolution des dépenses de personnel

Comptes administratifs	2017	2018	2019	2020 *
Charges de personnel (chapitre 012)	1 386 132	1 339 514	1 355 802	1 370 958
Part des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement	64%	59%	57%	57%

En 2020, le poids de la masse salariale dans le budget reste stable (augmentation estimée de 1%).

\* Estimation sur exercice en cours

Evolution en % des dépenses de personnel :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020 *
Impôts et taxes Versement transport, cotisations FNAL, CNFPT, CDG	9%	1%	5%	-12%
traitements et indemnités	10%	5%	9%	3%
rémunération contractuels	10%	-27%	-14%	-6%
cotisations URSSAF et caisses de retraite	12%	-4%	1%	-1%
autres charges de personnel	24%	-7%	-28%	9%
	11%	-3%	1%	1%

Entre 2019 et 2020, les charges de personnel progressent légèrement suite au recrutement de 4 agents sur des emplois vacants (suite à mutation, détachement, démission et départ à la retraite).

Les cotisations patronales sur le FNAL (fonds national d'aide au logement) diminuent en 2020 suite à la réduction du taux de contribution (0,60% => 0,10%).

\* Estimation sur exercice en cours

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le projet de budget 2021 entend maintenir un objectif ambitieux d'investissement sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Ainsi, la section d'investissement - au-delà des programmes pluriannuels en cours - s'appuie, pour l'estimation du programme d'investissement 2021, sur la reconduction des financements alloués en 2020, notamment par le CAS FACE et sur les différents projets que le SDE entend investir, comme les réseaux de chaleur.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles↳ **Les programmes de travaux**

Les programmes de travaux sont estimés à **15 654 662 €**.

Ce montant n'intègre pas les restes à réaliser 2020 ni la réévaluation éventuelle des programmes antérieurs. Ces données financières figureront dans le projet de budget primitif 2021.

A ce jour, les dotations du CAS FACE au titre des programmes de travaux d'électrification rurale 2021 ne sont pas connues. Néanmoins, dans l'hypothèse d'une reconduction des financements alloués en 2020, le programme d'investissement, au stade du débat d'orientations budgétaires, peut être appréhendé selon les conjectures décrites ci-après, par nature de travaux (honoraires inclus).

**Programmes  
de travaux****Financements****Renforcements :  
7 129 438 €**

Ces travaux visent à l'amélioration de la qualité de la distribution, à la résorption des départs en contrainte de tension ou en contrainte d'intensité ainsi qu'au renforcement des postes en contrainte de transformation.



3 750 000 € au titre des sous-programmes Renforcement et Extension de réseaux financés par le CAS FACE

857 526 € au titre du programme spécifique départemental

① Sur ces programmes, le SDE 82 perçoit un subventionnement à hauteur de 80 % du montant HT des travaux honoraires inclus.

Reconduction de l'enveloppe supplémentaire de 2 521 912 € financée sur fonds propres du SDE 82, destinée, d'une part, à répondre à la demande forte en travaux de renforcement et, d'autre part, à pourvoir au financement de dossiers très urgents ou ceux liés à des activités.

**Sécurisations :  
2 750 000 €**

Ces programmes sont exclusivement réservés aux travaux de résorptions de fils nus, sensibles aux aléas climatiques, dans le cadre d'actions de sécurisation.



1 000 000 € au titre du sous-programme Sécurisation des réseaux fils nus financé par le CAS FACE

1 750 000 € au titre du sous-programme Sécurisation des réseaux fils nus de faible section financé par le CAS FACE (section des conducteurs < à 14mm<sup>2</sup> en cuivre ou 22mm<sup>2</sup> en alu-mélec)

① Sur ces programmes, le SDE 82 perçoit un subventionnement à hauteur de 80 % du montant HT des travaux honoraires inclus.

**Dissimulations :  
1 356 122 €**

Ces travaux visent la réduction de l'impact visuel des réseaux sur leur environnement conjuguée à la sûreté d'alimentation.



731 122 € au titre du sous-programme Enfouissement financé par le CAS FACE

① Sur ce programme, le SDE 82 perçoit un subventionnement à hauteur de 80 % du montant HT des travaux honoraires inclus, à raison de 68 % pour le CAS FACE et 12% pour les communes.

625 000 € dans le cadre des programmes Environnement rural et Environnement urbain financés par Enedis (article 8 du Cahier des Charges de Concession)

① Sur ces programmes d'effacement de réseau, le SDE 82 perçoit un subventionnement de la part d'Enedis à hauteur de 40 % du montant HT des travaux honoraires inclus (soit 250 000€/an) auquel s'ajoute une participation des communes au taux de 12 % (communes rurales) ou 35% (communes urbaines).

**Extensions :  
1 685 039 €**

Le raccordement au réseau de distribution publique d'électricité – nécessaire à l'alimentation des nouveaux usagers – comprend une partie « branchement » et une éventuelle partie « extension » (lorsque le réseau n'arrive pas en limite de propriété).



Le SDE 82 n'a pas recours au sous-programme Extension du CAS FACE pour le financement de ce type d'opération. En effet, il a fait le choix de consacrer l'intégralité de ce sous-programme aux opérations de renforcement (voir supra).

① Le financement est partagé entre les communes, les abonnés et Enedis au titre de la part Couverte par le tarif (40%).

**Opérations  
sous mandat :  
1 950 000 €**

1 500 000 € au titre des travaux d'éclairage public (création ou renouvellement / modernisation de réseau)

150 000 € au titre des travaux liés à la fibre optique

300 000 € au titre des réseaux de chaleur

① S'agissant d'opérations pour compte de tiers, le financement est intégralement supporté par les structures mandantes (communes, syndicat mixte).

700 000 € pour les réseaux de télécommunications  
(travaux de génie civil de communication réalisés lors des opérations d'effacement de réseaux ou en application de l'article L49 du code des postes et des communications électroniques)

Autres travaux :  
784 063 €



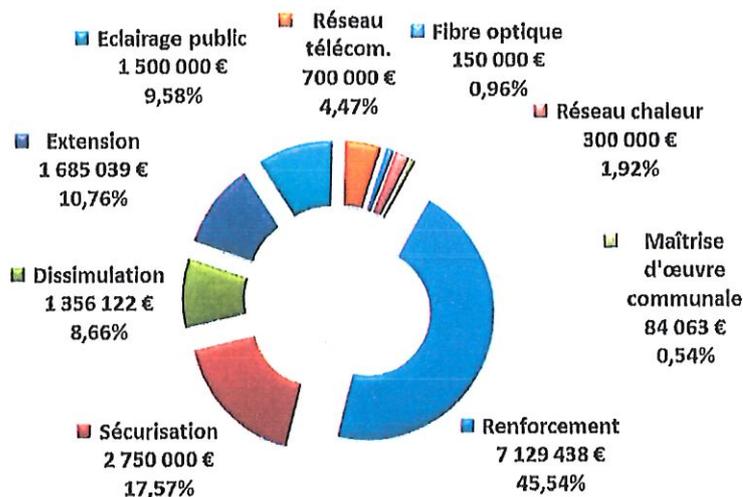
① Le financement de ces opérations spécifiques est assuré par les communes, à hauteur de 50% ou 100% du montant TTC des travaux, honoraires inclus (selon mutualisation ou non de la RODP) et par Orange (à raison de 8€/ml).

84 063 € pour les travaux réalisés à la demande communale

① Le financement est assuré par les communes, à raison de 100% du montant HT des travaux, majoré des frais de maîtrise d'œuvre.

Précision : les programmes financés par le CAS FACE doivent être réalisés sous 4 ans à compter de la notification des aides et alimentent, de fait, le plan pluriannuel d'investissement du SDE 82 qui intègre, en outre, chaque année, les restes à réaliser des programmes antérieurs.

### Budget travaux 2021



### ↳ Les autres dépenses d'investissement

Elles sont consacrées :

- aux subventions versées aux communes sur leurs travaux d'éclairage public, de rénovation ou de réduction des nuisances lumineuses et la vente de certificats d'économie d'énergie : 1 340 000 €
- à la poursuite du déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, sur la base du plan de relance gouvernemental 2020 : 216 000 €
- au règlement des études suivies d'exécution dans le cadre du renouvellement des marchés d'électrification rurale, éclairage public isolé et fournitures associées 2021-2024 : 200 000 €
- au programme d'équipement du SDE 82 (logiciels, matériel de bureau, matériel informatique, outillage technique professionnel spécifique lié à l'activité du service transition énergétique, travaux d'aménagement) : 145 000 €
- au crédit pour dépenses imprévues : 200 000 €
- aux études non suivies d'exécution : 50 000 €
- aux titres annulés sur exercices antérieurs (essentiellement les participations aux travaux d'extension) : 36 000 €
- à l'entrée au capital de la Société Publique Locale créée par l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) : 1 000 €
- au remboursement en capital d'un emprunt communal : 755 €
- aux opérations d'ordre (reprise sur subventions transférables et intégration des études suivies d'exécution) : 253 056 €.

**Les sources de financement**

Pour les travaux réalisés sur le réseau de distribution publique d'électricité, le SDE 82 est susceptible de bénéficier de **subventions et de participations** à hauteur de **8 791 353 €**, en provenance de ses différents financeurs institutionnels.



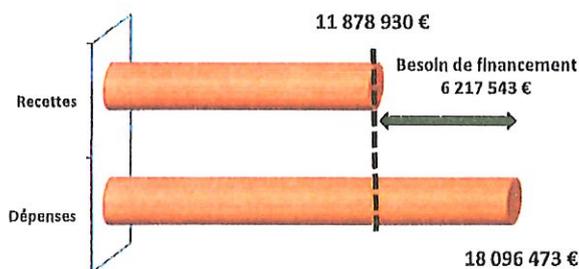
Les autres sources de financement se décomposent ainsi :

- opérations sous mandat : 1 950 000 €
- FCTVA : 9 164 €
- Remboursement communal au titre de l'emprunt en cours du SDE 82 : 2 943 €
- Opérations d'ordre (dotations aux amortissements et intégration des études suivies d'exécution) : 1 125 470 €.

Des ajustements financiers interviendront lors de l'élaboration du budget primitif 2021 en fonction d'une part, des résultats 2020 et du report des restes à réaliser et d'autre part, de la position connue des financeurs sur les grands projets.

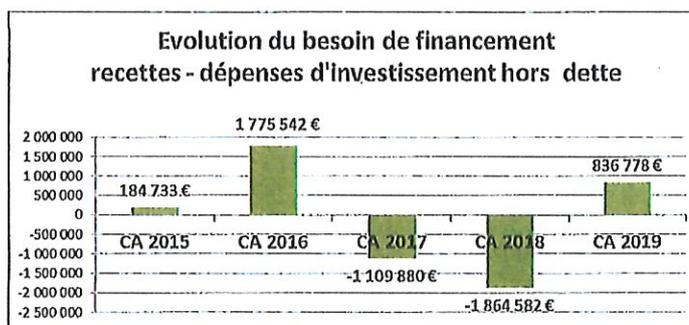
**EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT ANNUEL**

Pour financer les investissements 2021, le SDE 82 devra prévoir, sur son budget, **un financement complémentaire**, par prélèvement sur la section de fonctionnement estimé à ce stade des prévisions (hors report du résultat antérieur) à **6 217 543 €**.



D'un point de vue rétrospectif, sur la base des comptes administratifs des exercices antérieurs, on constate de larges fluctuations au niveau du besoin de financement, induites essentiellement par le niveau de réalisation en travaux, en corrélation avec l'année de recouvrement des différentes demandes de financement.

Toutefois, les excédents dégagés annuellement par la section de fonctionnement confèrent à la structure une capacité d'épargne substantielle et pérenne, assurant ainsi la couverture du besoin de financement.



Source : comptes administratifs 2015 – 2019